

## Combien ça coûte ?

Le paiement d'une participation familiale est obligatoire.

Le coût d'une intervention d'un professionnel de l'aide à domicile dépend du montant de votre quotient familial.

Celui-ci est calculé par la Caf en fonction des revenus que vous avez déclarés, des allocations que vous percevez et de la composition de votre foyer (âge des enfants, nombre de personnes à charge, etc.).

Vous retrouverez le montant du quotient familial sur les attestations de paiement, consultables dans l'espace « Mon compte » du caf.fr.

Le coût est facturé à l'heure. Par exemple, avec un quotient familial de 250 €, la famille participe à hauteur de 0,60 € de l'heure.

Pour un quotient familial de 550 €, elle paie 2,33 € de l'heure.

Pour un quotient familial de 880 €, la participation demandée est de 5,59 € de l'heure.

**À noter :** Le montant versé par la famille est inférieur au coût réel de l'intervention qui est pris en partie en charge par la Caf.

Si vous pensez répondre aux conditions et souhaitez bénéficier d'une aide à domicile, contactez rapidement un service d'aide et d'accompagnement à domicile\*.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile réalisera un diagnostic de votre situation et vous indiquera si vous pouvez bénéficier de l'intervention d'un professionnel.

### Fédération ADMR de l'Ain

Intervention sur l'ensemble du département sauf sur le Pays de Gex-Bellegarde-Oyonnax.

**801, rue de la Source**  
**BP 70014 - 01442 Viriat Cedex**  
**Tél: 04 74 23 21 35**  
**info.fede01@admr.org**

### Association AMFD 01

Intervention sur l'ensemble du département sauf sur le Pays de Gex et Trévoux.

**3, Rue Colonel Gastaldo**  
**01000 Bourg en Bresse**  
**Tél: 04 74 21 19 76**  
**amfd01@worldonline.fr**

### Association AFP 01

Intervention d'Ambérieu en Bugey à Bourg en Bresse avec un rayonnement d'environ 30 km, Pays de Gex Bellegarde/Valserine.

**1, Rue Dallemagne**  
**01000 Bourg en Bresse**  
**Tél: 04 74 52 45 20**  
**adomicile@aafp01.org**



Cnaf 03-2017 - Document non contractuel



